



République Française
Département de la Moselle
MAIRIE DE BERLING
2, place de l'église
57370 BERLING
☎ : 03.87.08.02.34
mairie@berling.fr
www.communedeberling.fr

FLASH INFO

15 mars 2022

Aide aux Victimes innocentes des crimes commis par des meurtriers.

Soutien à l'Ukraine.

Pour venir en aide aux sinistrés, nous proposons l'acceptation de dons de nos administrés.

Nous vous accueillerons à la salle d'activités de Berling le **samedi 19 mars 2022 de 14h à 15h.**

- Il faudrait désormais éviter les dons de vêtements.
Vous pouvez ramener :
- des tentes de grande capacité (10-12 places et plus), draps, couvertures,
- des denrées alimentaires non périssables (conserves, aliments instantanés, lait maternisé en poudre,
- des produits d'hygiène et de première nécessité (serviettes, gants de toilette, piles, bougies, ...)
- des médicaments et produits de soin

Nous déposerons ensuite vos dons à la communauté de communes du Pays de Phalsbourg à Mittelbronn qui seront expédiés par des convois spécifiques.

Merci pour eux.

Fête des aînés

La fête des aînés a été fixée au 15 mai 2022. Seront également invités à l'apéritif : les nouveaux arrivants et les gagnants du concours des maisons fleuries et illuminations de Noël 2021.

Citoyens Référents à la participation citoyenne

Deux candidats désignés ont signé la convention avec la Commune le 3 mars :
SCHAEFFER Julien 06.85.45.30.79 et BURR Thierry 06.74.59.87.62.



Ils participent à la sécurité de notre village et sont disponibles pour faire le relais avec la gendarmerie. Vous pouvez les contacter si vous remarquez des faits inhabituels dans le village (voiture inconnue, rodeur...). Merci à eux.

Rappelons que vous êtes tous acteurs de ce dispositif et que c'est ensemble que nous contribuons à la sécurité du village.



Élections présidentielles 10, 24 avril et législatives 12, 19 juin.

Des places d'assesseurs sont encore vacantes pour les 4 tours.

N'hésitez pas à proposer votre disponibilité par mail ou par téléphone à la mairie.

Heureux de vous compter parmi nous au bureau de vote lors d'une de ces journées.

Trésorerie de Phalsbourg :

Arrêt des encaissements en numéraire à compter du 1er Avril 2022

Vous pourrez désormais payer les factures des collectivités locales en numéraire dans des bureaux de tabac qui sont habilités par la Direction Générale des Finances Publiques. Pour cela, il suffit de vous munir de vos factures avec les talons comportant un QR code. Les encaissements arriveront d'une façon automatisée à la Trésorerie deux à trois jours après les encaissements réalisés par les buralistes.

Les endroits habilités dans notre secteur sont les suivants :

==> Phalsbourg : 1) La Tabatière - 8, Place d'Armes ; 2) Tabac de la Liberté - 4, Rue de la Liberté.

==> Dabo : 1) Boulangerie Alimentation - 2, Rue Leclerc ; 2) Tabac Anstett - 19, Place de l'Eglise.

==> Sarrebourg : 1) Les Cordeliers - 21, Grand'Rue ; 2) Tabac Press Feuerstein - 26, Avenue de France.

==> Saverne : 1) Au Fer à Cheval - 7, Côte de Saverne ; 2) Tabac "La Régence" - 19, Grand'Rue ; 3)

Tabac Press Monner - 110, Grand'Rue ; 4) Tabac Rolling - 70, Grand'Rue.

Urbanisme

Depuis le 17 février 2022, vos demandes de documents d'urbanisme telles que :

- Les certificats d'urbanisme
- Les déclarations préalables
- Les permis de construire
- Les permis de démolir
- Les permis d'aménager

doivent être déposées de manière dématérialisée via le site de la communauté de communes de Phalsbourg : www.paysdephalsbourg.fr/urbanisme/.

Si vous rencontrez des problèmes pour le dépôt de vos dossiers ou que vous n'avez pas d'accès informatique, vous avez toujours la possibilité de les déposer au format « papier ». Les formulaires sont disponibles en ligne sur le site de la commune www.communedeberling.fr/urbanisme/ ou sur demande en mairie.

De nouvelles aides utiles à Sarrebourg :

Point numérique

Un médiateur numérique anime le point numérique se situant à la sous-préfecture de Sarrebourg. Il accueille et accompagne tous les usagers souhaitant faire des démarches en ligne sur le site ANTS pour l'obtention d'un titre sécurisé : certificat d'immatriculation, permis de conduire, et pré-demande de passeport et de carte nationale d'identité.

Ce point numérique est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30 sauf le mercredi après-midi

Vous pouvez contacter ce service par téléphone au 03.55.74.72.57 ou par mail à l'adresse suivante : sp-pn-sarrebourg@moselle.gouv.fr

Point justice

Des permanences « justice » offrant des conseils gratuits se tiennent au tribunal de proximité sis 52 avenue Clémenceau à Sarrebourg, uniquement sur rendez-vous :

- le premier mercredi du mois de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

- le 3ème mercredi du mois de 13h00 à 16h00

Restons prudent, continuons à respecter les gestes barrières.

Le Maire.